Projet HNV-Link en Causses et Cévennes

Atelier de réflexion collective – Compte-rendu des échanges

Lasalle-Prunet, Florac – 26 juillet 2018

Dans le cadre du projet européen HNV-Link, plus de 40 acteurs de l'agro-pastoralisme se sont réunis le jeudi 26 juillet 2018 au sein d'une ferme cévenole. Sur la base de travaux déjà engagés de diagnostic territorial et d'identification des initiatives et des besoins du territoire, l'objectif était double : partager les enjeux en lien avec les activités pastorales ; identifier sur des besoins prioritaires des pistes d'actions collectives. Le support de présentation ayant servi aux interventions et aux échanges est annexé à ce compte-rendu. Sur cette base, les discussions ayant eu lieu sont résumées ci-après.

1/ Discussions préalables sur l'agriculture à haute valeur naturelle :

De multiples références permettent de donner une définition des différentes formes d'agricultures à haute valeur naturelle. Il s'agit d'activités compatibles avec le maintien d'habitats, d'espèces d'intérêt patrimonial et de paysages. Un lien étroit relie alors la biodiversité (notamment les végétations naturelles et semi-naturelles) et les pratiques agricoles développées (souvent extensives et mobilisant peu d'intrants). Ceci repositionne les espaces naturels dans le fonctionnement technique, économique et social des systèmes de production. Sur le territoire des Causses et des Cévennes, les activités pastorales peuvent tirer profit durablement de ces espaces naturels, et être considérées à haute valeur naturelle et supports de bénéfices environnementaux pour les territoires (ressources naturelles, paysages, gestion des risques, etc.). Il n'en demeure pas moins une grande diversité de contextes, de systèmes d'exploitation et de pratiques. Des ajustements sont parfois nécessaires pour faire converger les objectifs de production et de protection.

Les discussions ont permis de se questionner sur la nécessité d'installer un nouveau concept. Il est apparu intéressant de ne pas figer les choses et d'étudier davantage comment traduire l'idée d'agriculture à haute valeur naturelle dans les dispositifs, les projets, les territoires… d'autant plus que les formes d'agriculture à

haute valeur naturelle peuvent être évolutives (techniques, marchés, etc.). Dans un contexte de changements climatiques, d'évolution démographique, de modification des demandes sociétales et des usages, l'objectif d'améliorer la reconnaissance de la multifonctionnalité du pastoralisme nécessite de partager les enjeux avec les éleveurs et bergers, de favoriser le dialogue et d'intégrer le grand public dans la réflexion, et de fédérer les acteurs pour avancer dans une telle trajectoire. Il s'agit d'un réel sujet sociétal qui ne peut reposer uniquement sur les éleveurs. La société, les consommateurs, les pouvoirs publics sont-ils prêts à s'engager voire à payer un certain prix ?

Des leviers d'action existent à différentes échelles : l'échelle du topofaciès ou de la parcelle (où se situent les pratiques), de l'exploitation, et du territoire. Une discussion sur l'intérêt d'avoir une vision globale a permis de relever le fait que des équilibres peuvent être trouvés entre différentes formes d'agriculture, qu'il est nécessaire de ne pas opposer l'agriculture à haute valeur naturelle à d'autres formes au sein des territoires et qu'il n'est pas incohérent de parler de valeur productive des parcours… Aussi, l'intensification d'activités pastorales peut-elle être envisagée de façon positive et vertueuse ?

2/ Réflexion sur les innovations soutenant les formes d'agriculture à haute valeur naturelle :

De nombreuses innovations existent en France et sur le territoire Causses et Cévennes, qu'elles soient d'ordre institutionnel, politique, réglementaire, social, technique ou commercial. Ont ainsi été présentés : la construction et mise en œuvre du PAEc du Parc national des Cévennes, la reprise de l'abattoir du Vigan par un collectif d'éleveurs, la dynamique de valorisation de la laine engagée autour de la race Raïole, la co-construction d'un Pacte pastoral intercommunal, ou encore la reconnaissance des surfaces boisées de chênaies et châtaigneraie par dérogation dans les aides PAC. En voici quelques enseignements communs :

- Origines et contextes préalables aux innovations :

Les innovations discutées semblent être issues, soit de situations changeantes et problématiques (évolution des politiques publiques, baisse de moyens financiers, fermeture d'un outil collectif, évolution des exigences sociétales, régression du nombre d'éleveurs ou des surfaces pastorales par exemple), soit d'une opportunité pouvant être saisie (action préalable servant de base, rencontre décisive avec un partenaire, objectifs entre éleveurs et écologues se rejoignant sur la question des milieux ouverts pastoraux, relance de la race raïole créant de nouvelles opportunités de valorisation de co-produits…).

- Porteurs de l'initiative et appuis :

Globalement, c'est bien la volonté des éleveurs d'être acteurs pour répondre aux besoins de leur activité à l'échelle du territoire (sur le plan du système de production, de l'installation et de la transmission, de la commercialisation, etc.) qui semble dynamiser la mise en œuvre d'innovations. Ils sont ainsi souvent porteurs de ces initiatives d'intérêt collectif. La dynamique collective peut parfois se formaliser davantage (collectif, association, coopérative…) et impliquer de multiples acteurs partenaires (techniques, financiers). Il semble alors primordial que l'échange soit fluide avec l'ensemble des parties prenantes et qu'il y ait un partage courant des enjeux, des objectifs et des modalités d'actions. A ce niveau, l'implication pérenne des structures et le maintien des soutiens dans le temps reste essentiel.

- Difficultés et enseignements :

La mise en œuvre des innovations nécessite beaucoup de temps d'implication des parties prenantes, notamment dans les phases de lancement. Dans les cas exposés, les éleveurs contribuent de façon importante sous la forme de bénévolat et il peut y avoir un risque de sur-sollicitation. Il semble parfois difficile de mobiliser plus largement au-delà du cercle parfois restreint des acteurs à l'origine de l'innovation, or un enjeu serait de réellement atteindre et impliquer ceux qui en sont éloignés. Dans une

phase de développement, la traduction opérationnelle et l'appropriation peut être difficile, et parfois permettre d'atteindre un résultat quelque peu différent de celui envisagé initialement.

- Résultats récents et perspectives :

Sur la base des résultats présentés, il est apparu de nombreuses perspectives de développement, de montée en puissance et d'amélioration de l'efficacité des innovations engagées. Les acquis semblent tout de même fragiles, et il est nécessaire de persévérer et d'évoluer (notamment pour rebondir à l'évolution des contextes). Ceci nécessite de trouver des moyens financiers complémentaires, notamment pour disposer de temps. Il est important de bien considérer les échelles auxquelles bénéficient les innovations pour bien juger du partage de la responsabilité et de la charge de celles-ci. De plus, les innovations ne sont pas à observer sous un seul prisme économique, car les services rendus sont bien plus larges.

3/ Échanges en groupes de travail sur des enjeux partagés :

L'après-midi de cette journée de réflexion collective a permis de mener 3 groupes de travail parallèles sur les sujets suivants : attractivité du métier ; technique et accompagnement ; produits et filières.

- Groupe de travail « attractivité du métier » :

Le métier considéré est celui d'éleveur pastoral. Il s'agit d'un métier présentant aujourd'hui une certaine attractivité, qui se confronte néanmoins à des contraintes financières et foncières quant à la création ou reprise d'activité. Sur les questions foncières, il est nécessaire d'améliorer la transmission, la mise à disposition (outil AFP important) et la restructuration des terres, de ne pas négliger les questions liées aux bâtis, et d'investir les démarches visant à construire les documents de planification territoriale. Sur le plan financier, les questions de viabilité, de revenus, de subventions ont été abordées. La diversification d'activités peut être intéressante mais peut ne pas être souhaitée par certains (car considérée comme une solution palliative à une baisse de revenus). Les modèles collectifs de production sont intéressants mais posent des questions de rémunération suffisante et de bonne entente. Sur le plan social, la vivabilité du métier renvoie au besoin d'amélioration des conditions de travail et de la considération des éleveurs (égalité homme-femme) et des activités (acceptation sociale des exploitations et des potentielles « nuisances »). Au niveau technique, il semble souhaité que des formations, échanges et accompagnements perdurent (importance de maintenir l'esprit collectif au sein de la profession), et que des innovations soient proposées (communication, GPS mais quid des zones blanches ?). Enfin, il a été rappelé que dans un tel contexte, la prédation était perçue comme une contrainte supplémentaire venant peser sur le métier.

- Groupe de travail « technique et accompagnement » :

Un focus particulier a été fait sur le volet technique des activités pastorales, mais celui-ci renvoie aussi à de nombreux autres sujets. Il est apparu nécessaire de continuer à diffuser et porter à connaissance les références existantes, et de les actualiser. En complément, les échanges entre pairs et avec des services techniques semblent utiles et permettent aussi d'échanger sur des outils et retours d'expériences. Le panel d'acteurs intervenant sur le plan technique est évolutif, et resterait à clarifier et à faire se rencontrer. Le succès du projet LIFE+ Mil'Ouv a par exemple démontré qu'il était enrichissant de croiser les approches et de développer des partenariats permettant l'atteinte d'objectifs communs. Sur le plan de la formation, les connaissances, approches et retours d'expériences sont à diffuser auprès des organismes d'enseignement agricoles (lycées, BPREA, écoles d'ingénieurs, etc.). Il semble intéressant d'agir à l'échelle territoriale, notamment en ce qui concerne l'animation et l'accompagnement local, avec le développement d'une ingénierie de projet. Pour cela, des fonds sont à mobiliser (publics ou privés, ciblés sur l'innovation – GO PEI – ou sur l'environnement – GIEE – par exemple).

- Groupe de travail « produits et filières » :

En ce qui concerne les filières de transformation et de commercialisation des produits, différentes approches existent. Le maintien d'un maillage d'outils collectifs est essentiel dans les territoires. Il est noté que des coopératives et grandes plateformes peuvent présenter des cahiers des charges pouvant impacter les pratiques des exploitants, et que d'un autre côté des systèmes de commercialisation avec intermédiaire peuvent parfois libérer du temps aux exploitants à la faveur de pratiques pastorales. La diversité des modèles à l'échelle territoriale semble à privilégier pour une meilleure adaptation entre systèmes d'exploitation et de commercialisation. En ce qui concerne l'image des produits, la question de la communication est importante : le produit doit sensibiliser sur le travail de l'éleveur (qui est complexe et souvent peu connu des consommateurs), les pratiques, le territoire, voire un certain côté exceptionnel. Un débat existe à ce niveau car il est important de relocaliser l'appropriation des produits (rencontre avec les habitants, vente directe, communication ciblée…), car les signes de reconnaissance de leur singularité ou qualité permettent davantage de valoriser les produits en dehors des territoires de production. A ce niveau, une certification environnementale HVE (Haute Valeur Environnementale) existe en France mais reste peu utilisée (critères pouvant ne pas permettre pas que certaines formes d'élevage extensif soient éligibles), ce qui pose la question de la mobilisation des outils existants, de la compréhensibilité et de la transparence de l'information transmise aux consommateurs.

4/ Quelques pistes d'action et perspectives identifiées :

Cette journée de réflexion collective a permis de partager un large intérêt pour les pratiques et activités pastorales permettant la production de produits de qualité, le maintien d'un certain dynamisme économique et social, la conservation d'espèces, d'habitats naturels et de paysages dans les territoires. Parmi les perspectives d'action qui se dessinent, on peut notamment relever les quelques idées suivantes :

- Communiquer sur le rôle du pastoralisme au sein des territoires et valoriser sa multi-fonctionnalité (bénéfices au-delà de seuls critères économiques),
- Échanger sur la représentation du métier par les éleveurs, mais aussi par la société qui doit s'approprier et mieux comprendre les activités pastorales,
- Impliquer davantage tous les acteurs, notamment les collectivités aux côtés des acteurs professionnels et en particulier sur des actions d'animation territoriale de long terme,
- Favoriser les échanges et accompagnements techniques, notamment pour conserver la confiance des éleveurs vis-à-vis des ressources pastorales,
- Améliorer la compréhension du rôle des différents acteurs (décideurs ou facilitateurs) dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques (de l'échelle locale à européenne),
- Développer les échanges à large échelle entre territoires et pays méditerranéens ou européens et formaliser des coopérations pour faire valoir des attentes communes.

Au-delà, l'objectif de cette journée était également de rassembler un large panel d'acteurs, pour améliorer ou actualiser une connaissance réciproque, mais aussi permettre à ce que les enjeux et pistes identifiés puissent être davantage appropriés et traduits de façon opérationnelle dans les plans d'action de chacun.

Dans les semaines à venir, de nouveaux temps d'échanges à l'échelle des Causses et Cévennes mais aussi avec les partenaires européens alimenteront plus encore cette réflexion.